Questionnaire CFTC

Le diagnostic de la CFTC: La fin de la scolarité obligatoire sanctionnée ou non par un diplôme et l'entrée dans la vie active constituent une période charnière dans la vie de chaque jeune. En fonction des parcours de chacun, l'insertion sur le marché du travail peut s'avérer plus ou moins longue et chaotique. Entre 110 000 à 140 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans aucune qualification ; 27% des contrats d'apprentissage sont rompus en cours de formation ; près d'un candidat sur trois ne va pas au bout de sa démarche de VAE... Avec un taux de chômage des 16-25 ans de 25,7% (18,4% dans l'UE), il est primordial d'intervenir en faveur de ce public afin de ne laisser personne sur le bord du chemin.

1. Quels peuvent être les leviers pour garantir une orientation scolaire pertinente puis un accompagnement de qualité pour tous les jeunes ? Comment lever les nombreux obstacles à leur insertion professionnelle ?

L'insertion sur le marché du travail est un problème majeur pour notre jeunesse. Face à cela, je veux développer l'alternance et l'apprentissage pour en faire un tremplin vers l'emploi.

Il est primordial d'améliorer l'information des jeunes et des parents en intégrant, dans le « Portail de l'Alternance », les opportunités professionnelles à l'échelle de chaque bassin d'emploi, ainsi que les taux d'emploi pour chaque filière et établissement à la sortie, à 3 ans et à 5 ans, les places disponibles en CFA, les recherches d'alternants des entreprises. Ce portail sera mis à la disposition de tous les acteurs de l'emploi.

Je veux développer le dispositif de pré-apprentissage, notamment dans les écoles de la deuxième chance, grâce aux régions qui développeront ces dispositifs, en s'appuyant également sur le service public de l'emploi (Pôle emploi, missions locales).

Je mettrai en place dès le collège des « modules d'éducation » pour préparer les jeunes dans leurs choix d'orientation (éducatifs ou professionnels). J'introduirai dans les programmes davantage de contenu qui soit en lien avec la vie professionnelle future des élèves, en formant les jeunes dès le collège, avec l'obligation de faire au moins 6 semaines de stages durant cette période (2 semaine en 4ème et 4 en 3ème).

Je généraliserai progressivement l'apprentissage dans l'enseignement professionnel, en développant rapidement des sections d'apprentissage dans les lycées professionnels, en organisant des jumelages entre CFA et lycées professionnels, en décloisonnant les parcours des jeunes et en permettant des réorientations. Enfin, je confierai la gestion des centres de formation des apprentis (CFA) et des lycées professionnels aux régions, en association avec les branches. Les chefs d'établissement devront disposer d'une autonomie d'action et de moyens dans le cadre d'objectifs fixés annuellement.

<u>Le diagnostic de la CFTC :</u> face à un taux de chômage élevé et une augmentation de la précarité, les salariés peuvent se sentir démunis. Dans ce contexte, la formation professionnelle continue se positionne comme une thématique aux multiples vertus : outils de sécurisation des parcours professionnels, vecteur de développement pour les salariés et les entreprises, passeport pour l'emploi existant ou à venir, rempart contre le chômage, ...

2. Comment selon vous intégrer l'ensemble de la population active dans cette dynamique d'évolution sociale et de sécurisation des parcours ? Quels doivent-être les effets attendus de la formation professionnelle continue ?

Les réformes que je propose permettront grâce au redressement de notre compétitivité de revenir vers le plein emploi. Mais il est également nécessaire de revoir nos dispositifs existants de politique de l'emploi. La formation professionnelle, en particulier, ne remplit pas parfaitement son rôle d'orientation vers les secteurs porteurs.

Je veux sécuriser les parcours professionnels en permettant à chaque Français de bénéficier d'un « capital formation » qui remplacera les dispositifs existants (CPF, CIF...) et permettra de rationaliser et de débureaucratiser les fonds de la formation professionnelle, en donnant à chaque salarié et à chaque demandeur d'emploi l'opportunité de se construire une carrière et de se prémunir contre l'inactivité.

Pour faciliter le retour à l'emploi, je souhaite que les demandeurs d'emploi, qui retrouveraient un emploi en dehors de leur bassin de vie, soient favorisés sur les listes de demande d'accès aux logements sociaux.

Le diagnostic de la CFTC: l'année 2016 s'est soldée par une croissance de 1,1 % et ce, malgré un « alignement providentiel des planètes » : la croissance française profitait à la fois d'une politique monétaire accommodante, d'un pétrole bon marché et d'une trajectoire favorable de l'Euro sur le marché des changes. Il faut craindre pour l'année 2017 un environnement économique moins porteur, d'autant plus qu'au niveau mondial, de nombreuses mesures protectionnistes semblent se mettre en place.

3. Sur quelle trajectoire économique (PIB, finances publiques etc...) se base votre programme? Quelles mesures mettriez-vous en place pour retrouver une croissance porteuse d'emplois pérennes?

J'ai pris pour asseoir le cadrage de mon projet des hypothèses macroéconomiques de croissance et d'inflation prudentes, en ligne avec celles des grandes organisations nationales et internationales. C'est un gage de crédibilité pour le calcul de notre trajectoire de baisse des dépenses publiques et du déficit.

La mise en œuvre de mon projet aura un impact positif sur l'activité économique qui devrait permettre d'atteindre en fin de quinquennat un taux de croissance supérieur à 2%. Je prévois d'hériter d'un déficit d'au moins 3,4 % en 2017 et qui pourrait atteindre jusqu'à 3,8% en 2018 si rien n'est fait. Face à cette dérive, mon projet permettra de revenir à l'équilibre des comptes publics en 2022. Partant d'un solde de 3,7% fin 2017, dû à la mise en œuvre des premières grandes mesures du programme, indispensable pour relancer l'activité et redonner confiance aux acteurs économiques, nous commencerons à réduire le déficit dès 2018 en repassant sous le seuil des 3% en 2019. Au terme du quinquennat, le niveau des dépenses publiques, qui s'élevait à 57% du PIB en 2015, repassera sous le seuil de 50%. Cet indicateur sera suivi tout au long de la mandature.

Pour retrouver croissance et plein emploi, j'engagerai, dans les six mois qui suivent l'élection présidentielle, les réformes décisives pour remettre notre pays et notre économie à flot. Je veux faire sauter les principaux verrous aux initiatives et aux embauches en mettant fin aux 35 heures, en allégeant les charges, en relevant les seuils sociaux, en plafonnant les indemnités prudhommales, en supprimant le compte pénibilité et en réformant la fiscalité du capital. Je prendrai également des mesures qui auront un impact immédiat et durable sur le chômage (refonte de l'apprentissage, cadre fortement incitatif pour les services à la personne) et sur les revenus en particulier des plus modestes (petites retraites et pensions de réversion, forfait d'allègement de charges, intéressement dans les petites entreprises).

<u>Le diagnostic de la CFTC :</u> les plateformes collaboratives transforment peu à peu la façon d'appréhender l'activité et par conséquent, le monde du travail. Certaines plateformes de

services à la demande permettent à des personnes d'exercer une activité professionnelle régulière. Ces nouvelles formes d'emploi sont également nées dans un contexte social très difficile. En effet, le chômage de masse devient structurel et la pauvreté progresse dans notre pays. Les travailleurs sont invités à accepter toute sorte de condition de travail, notamment très précaire. Il est donc important d'analyser ces nouvelles formes d'emploi afin de s'assurer qu'elles ne constituent pas, en réalité, un recul des droits sociaux des travailleurs.

4. Quelle politique mettriez-vous en place pour accompagner l'essor de ces nouvelles formes d'emploi sans remettre en question les droits sociaux des travailleurs ?

Ces nouvelles formes d'emplois présentent un vivier important, alors que le chômage reste à un niveau élevé avec 6 millions de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A B C D et E. Le chômage est un drame pour notre pays en termes de consommation, de croissance et c'est aussi un drame personnel pour ceux qui le subissent. C'est pourquoi je veux lever un maximum d'obstacles pour permettre à ceux qui le souhaitent de créer leur entreprise ou de permettre de bénéficier des opportunités offertes par ces nouveaux gisements d'emplois.

Contre les contraintes juridiques et fiscales étouffantes, je veux redonner de la liberté. On doit pouvoir créer son entreprise dans des conditions simples et sûres en termes juridiques. Bien sûr, concernant ces nouvelles formes de travail, il faut maintenir des protections et encadrer les activités pour éviter les abus. C'est pourquoi je créerai un statut de prestataire indépendant pour les auto-entrepreneurs. Ce statut les protègera en minimisant les possibilités de requalification. Ce statut sera valable pour une durée de 3 ans. Je rendrai plus fluides les parcours entre le salariat et l'activité indépendante en simplifiant la situation fiscale et sociale des pluri-statuts et en autorisant le travailleur indépendant à mettre en sommeil sa structure juridique quand il devient salarié sans pour autant avoir à payer des charges sur cette structure.

5. Le numérique bouleverse l'emploi ; il fait disparaître des métiers, en crée d'autres, pour l'instant insuffisamment intéressants pour le salarié. L'homme doit y trouver sa part et sa place. C'est pour cela que la CFTC appelle à un Grenelle du numérique et de la robotique. Soutiendrez-vous cette initiative ?

Les opportunités offertes par la révolution digitale sont immenses. Le numérique n'est pas simplement un secteur de l'économie parmi d'autres, ou quelques start-ups futuristes dans un garage. C'est une véritable révolution industrielle qui se déroule sous nos yeux et qui nous confronte à des défis majeurs pour notre culture, nos valeurs, notre économie et même notre souveraineté; mais aussi à d'immenses opportunités! C'est pourquoi nous devons nous doter d'une véritable politique en matière numérique.

Je veux que tous les Français bénéficient de cette révolution. Nous devons nous équiper d'une infrastructure de pointe, permettant à chacun un véritable accès au Très Haut Débit sur tout le territoire, c'est pourquoi j'accélèrerai le déploiement du très haut débit fixe et mobile d'ici à 2022 en refinançant le Plan France Très Haut Débit, en le réorganisant et en initiant un « Plan 5G ». Les entreprises, les PME innovantes, les start-ups aussi sont essentielles – arrêtons de leur mettre des bâtons dans les roues! En 5 ans, nous ferons de la France la nation la plus avancée dans l'économie collaborative, la robotisation, la e-santé et la blockchain.

Je commencerai par accélérer la transformation numérique de l'Etat au service des citoyens et des entreprises. Je souhaite dématérialiser l'intégralité des procédures administratives d'ici à la fin du quinquennat. Je mettrai en place « l'open data » dans les

services publics en garantissant la protection des données personnelles des citoyens et les intérêts économiques de la France. L'Etat et les collectivités territoriales ont une mission de collecte et de traitement de l'information. « L'open data » et les API (interfaces de programmation) seront généralisées dans les services numériques de l'administration.

Je veux assurer un accès universel à l'enseignement et à la formation au numérique. Je généraliserai l'enseignement et la formation au numérique à tous les niveaux. Je transformerai par exemple le cours de technologie du collège en cours de « culture numérique » et j'encouragerai le développement de filière universitaires d'excellence (Cybersécurité, IA...).

Je veux développer un environnement propice aux entreprises et aux start-ups numériques en renforçant la compétitivité de nos PME/PMI grâce au numérique en passant de 10% à 100% des PME/PMI accompagnées. Je lancerai un grand plan de rattrapage et d'accompagnement à l'issue des états généraux de l'industrie et de l'innovation. Je négocierai un agenda européen de l'harmonisation fiscale pour limiter les effets de l'optimisation fiscale des géants du numérique. Enfin, je compte faire de la France une nation de pointe en matière de financement de l'innovation en renforçant fortement les mécanismes d'orientation de l'épargne vers le financement des PME innovantes et des fonds de capital-risque.

Enfin, je veux construire une véritable souveraineté numérique européenne. Je porterai avec l'Allemagne, l'ambition de plateformes numériques industrielles et sectorielles européennes. J'engagerai un programme d'appels à projets européens pour faire de l'Europe le pôle d'innovation dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la blockchain. J'imposerai et je défendrai nos valeurs et nos lois en matière de libertés publiques et de gestion des données personnelles. Je renégocierai en particulier la réglementation européenne sur les « Données Personnelles ».

Le diagnostic de la CFTC: Alors que le débat se focalise sur le revenu universel, la CFTC attachée à la valeur travail comme mode d'insertion et d'épanouissement dans la société préfère fonder sa réflexion sur les récentes études de l'ONPES (observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) sur les budgets de référence qui pourraient déboucher sur le revenu de dignité. Par ailleurs, elle préconise un revenu contributif. Conditionné à l'exercice d'une activité reconnue comme produisant une valeur économique mais aussi sociale et sociétale ajoutée, ce revenu contributif agirait comme un complément de revenu durant les transitions professionnelles afin de sécuriser / encourager celles-ci. Il garantirait également un niveau de revenu digne.

6. Comment pensez-vous garantir un niveau de revenu digne qui permette au travailleur et à sa famille de vivre décemment ?

Depuis plusieurs années, le pouvoir d'achat des Français s'effrite. La politique fiscale du gouvernement socialiste a encore aggravé cette situation en augmentant les impôts comme jamais en France. Avec pour résultat une paralysie de l'activité économique et un appauvrissement des classes moyennes, qui ont supporté l'essentiel de ce matraquage. Ce fardeau fiscal, je veux l'alléger pour redonner de l'air aux Français.

C'est pourquoi j'engagerai des allègements fiscaux, qui devront être progressifs, à mesure que nous réduirons la dépense publique, pour ne pas creuser les déficits et la dette que nous transmettrons à nos enfants. Ils devront être équitables, en bénéficiant avant tout aux classes moyennes : familles, salariés, retraités, épargnants. Ils devront aussi être efficaces : nous devons modifier la structure de notre fiscalité pour rendre notre pays plus compétitif dans la compétition mondiale et préserver nos emplois. Par ailleurs, nous ne mettrons pas en œuvre le prélèvement à la source et nous engagerons dès 2018 une réforme des modalités de

prélèvements en vue de développer la mensualisation et la contemporanéité des revenus et des prélèvements.

Je mettrai en œuvre ces allègements de manière déterminée, parce que les Français doivent pouvoir profiter des fruits de leur travail et de leurs investissements.

Je mettrai en place un abattement forfaitaire généralisé des cotisations sociales salariées, ce qui permettra une augmentation immédiate des salaires nets sur la fiche de paie de l'ordre de 350€ par an par salarié(700€ par an pour un ménage où les deux travaillent).

Je relèverai progressivement le plafond du quotient familial à 3000 euros pour réduire l'impôt sur le revenu des familles, qui ont été particulièrement pénalisées par les socialistes.

Mais les Français ne pourront réellement retrouver du pouvoir d'achat qu'avec une hausse des salaires stimulée par une économique dynamique et un taux de croissance élevé. C'est pourquoi j'engagerai un choc de compétitivité visant à relancer notre économie en abaissant les charges sur les entreprises et en simplifiant les contraintes administratives qui pèsent sur les entreprises.

Le diagnostic de la CFTC: la CFTC entend rappeler l'importance de la culture d'une vision positive du monde du travail. Cela passe autant par l'amélioration du dialogue social qui doit s'apprendre (mise en œuvre de compétences relationnelles, émotionnelles, de connaissance des besoins de l'autre, rappel des règles de base de la psychologie et de la communication non violente, rappel du rôle, des droits et des devoirs de chacun des acteurs de l'entreprise : chef d'entreprise, IRP, syndicats, managers, chaque salarié, etc...) que par la prévention des risques psychosociaux.

7. De nombreux maux pourraient être évités si toutes les entreprises mettaient en œuvre certains principes liés au développement professionnel, à l'environnement de travail, au management, au besoin de reconnaissance, etc... Pensez-vous proposer une campagne nationale de sensibilisation au bien-être au travail afin que les salariés puissent retrouver sens et sérénité?

Le bien-être au travail est essentiel à la bonne marche des entreprises et à l'épanouissement des salariés. Pour cela, je veux miser sur la réforme du dialogue social. Je lancerai une grande rénovation du dialogue social qui se fera dans la concertation à partir de l'été 2017. Je veux redonner la priorité au dialogue social et étendre la place accordée à la négociation collective, et d'abord au niveau de l'entreprise. Pour cela, il nous faut rénover en profondeur notre droit du travail (qui doit devenir plus simple, plus lisible et plus sûr et laisser plus de place à l'accord collectif).

Je veux aussi miser sur le numérique pour simplifier les démarches et fluidifier les relations au travail. Je renforcerai ainsi la compétitivité de nos PME/PMI grâce au numérique en passant en cinq ans de 10% à 100% des PME/PMI accompagnées; un grand plan de rattrapage et d'accompagnement sera mis en œuvre à l'issue des états généraux de l'industrie et de l'innovation.

Le diagnostic de la CFTC: dans un objectif de justice sociale, de traitement équitable (réaffirmé par la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites), il nous apparaît essentiel de tenir compte des disparités d'espérance de vie qui résultent du caractère pénible de certains métiers. Selon nous, un système de réparation de l'usure prématurée provoquée par la pénibilité est indispensable tout particulièrement avec les interventions successives des pouvoirs publics pour décaler l'âge de départ en retraite via un report des bornes d'âges ou le jeu des annuités/points à comptabiliser pour obtenir une pension de retraite complète.

La loi du 9 novembre 2010 a créé un système de réparation des pénibilités qu'elle a assorti d'un dispositif de prévention. Malgré un cadre juridique imparfait, la CFTC a accompagné la mise en œuvre du compte pénibilité qui a aujourd'hui rejoint le CPA.

8. Quelles sont vos intentions au regard du dispositif de prise en compte de la pénibilité? Souhaitez-vous le pérenniser et le cas échéant lui apporter des modifications ou au contraire souhaitez-vous qu'il soit supprimé. Le cas échéant, avez-vous une proposition alternative et quelle est-elle?

Je souhaite abroger le compte pénibilité qui est inapplicable car trop complexe. Je veux traiter la pénibilité par l'amélioration des conditions de travail, une politique de prévention plus ambitieuse et une prise en compte de la situation réelle des salariés notamment à travers un examen médical individuel, permettant une meilleure reconnaissance de l'incapacité au travail et de l'inaptitude.

Le diagnostic de la CFTC: au-delà du compte pénibilité, le CPA comprend également le compte personnel formation ainsi que le compte d'engagement citoyen. La CFTC voit dès à présent ce CPA comme un outil de sécurisation et de dynamisation des parcours professionnels. La concertation en cours nous offre l'opportunité d'en faire un réel outil de pilotage des parcours de vie – autant professionnels que personnels – en privilégiant la liberté de choix. Dans cette logique, la CFTC préconise l'intégration à termes d'autres droits et/ou comptes sociaux tel que le droit au logement ou encore un compte temps.

9. Quelles évolutions envisagez-vous apporter au CPA (Compte Personnel d'Activité)?

JJe veux sécuriser les parcours professionnels en permettant à chaque Français de bénéficier d'un «capital formation» qui remplacera les dispositifs existants (CPF, CIF...) et permettra de rationaliser et de débureaucratiser les fonds de la formation professionnelle, en donnant à chaque salarié et à chaque demandeur d'emploi l'opportunité de se construire une carrière et de se prémunir contre l'inactivité. La mise en œuvre de ce capital formation qui sera prévue par une loi sera définie par une négociation interprofessionnelle entre les partenaires sociaux.

Le diagnostic de la CFTC: le système français de couverture santé se caractérise par une construction à deux étages avec une assurance maladie de base et des organismes complémentaires d'assurance maladie (OCAM). Cette construction peut être réinterrogée aujourd'hui, tant en ce qui concerne le reste-à-charge laissé aux assurés qu'en terme de simplification du système. Certains proposent d'aller vers une fusion de ces deux étages, d'autres cherchent à établir de nouveaux modes d'articulation entre l'Assurance maladie et les OCAM.

10.Pensez-vous qu'il y ait matière aujourd'hui à repenser cette architecture de la couverture de soins afin d'en améliorer l'efficacité, en réduisant notamment le reste à charge à l'instar du régime d'Alsace-Moselle d'assurance-maladie?

Je considère que nous avons besoin des complémentaires aux côtés de la sécurité sociale pour bien rembourser les dépenses de santé. Les solutions qui consisteraient à tout donner à la sécurité sociale tireraient un trait sur plus de deux siècles d'histoire sociale de notre pays. Les mutuelles existaient bien avant la sécurité sociale. Elle mènent des actions innovantes en matière de prévention et de service aux assurés dont il serait dommage de se priver.

En revanche, il existe encore des « trous » dans notre système de protection, à l'origine de nombreux renoncements aux soins. Ce n'est pas acceptable. Je veux donc, d'ici à 2022, viser un

« reste à charge » zéro pour les dépenses de santé les plus coûteuses pour les ménages (optique, prothèses dentaires, audioprothèses et dépassements d'honoraires), grâce à un nouveau partenariat entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires. Concernant l'optique pour les enfants, c'est l'assurance maladie qui remboursera la totalité du coût des lunettes.. Enfin, pour les dépassements, je reviendrai sur le plafonnement du remboursement dans les contrats des complémentaires qui a dégradé les remboursements pour les assurés.

Pour concrétiser et mettre en œuvre le nouveau partenariat entre assurance maladie et complémentaires, je créerai une « Agence de garantie de la couverture solidaire des dépenses de santé ». Elle veillera à l'amélioration de la prise en charge des dépenses de santé, au meilleur coût pour les assuréset contrôlera l'évolution des cotisations des complémentaires ainsi que la clarté des contrats. Enfin, je veux faciliter l'accès des seniors à une assurance complémentaire de qualité en améliorant l'aide à l'acquisition d'une couverture santé (ACS) pour les personnes âgées qui voient leurs dépenses de santé et le coût d'une complémentaire augmenter fortement avec l'âge.

Le diagnostic de la CFTC: le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites est explicite sur ce point : une nouvelle réforme des retraites n'est pas nécessaire actuellement si l'on se place du strict point de vue financier. Certes le report de l'âge de la retraite aurait pour effet d'augmenter le niveau de vie des retraités ou de réduire le prélèvement global opéré en vue de la retraite, mais la CFTC conteste le discours souvent tenu, selon lequel la réforme des retraites est nécessaire dans une perspective d'équilibre financier. Par ailleurs, une récente étude du Conseil d'orientation des retraites démontre qu'un relèvement de l'âge légal à 65 ans augmente certes la population active et la richesse nationale mais pendant une période de transition dont la durée n'est pas négligeable (15 années), elle contribue aussi à augmenter le chômage.

La CFTC souhaite redonner un peu d'arbitrage personnel dans la société de demain. La retraite doit résulter du choix de chacun entre revenu et temps de loisirs et familiaux. Certains peuvent préférer travailler plus longtemps pour bénéficier de revenus plus élevés, d'autres moins longtemps en assumant un revenu plus modeste. Il est donc souhaitable de favoriser la retraite choisie.

11.Envisagez-vous de réformer le système de retraite de base ? Si ou quel type de réforme engagerez-vous ? Une réforme paramétrique consistant en une action sur les leviers des bornes d'âges, de la durée de cotisation ou une réforme plus profonde s'apparentant à une réforme systémique ?

Les dépenses sociales représentent plus de la moitié des dépenses publiques, les retraites constituant le poste le plus important. Les réformes engagées ces dernières années ne suffisent pas à assurer l'équilibre de notre système par répartition et l'allongement de l'espérance de vie doit être pris en compte pour en assurer la pérennité et garantir le maintien du pouvoir d'achat des retraites.

Je ferai passer progressivement l'âge légal à 65 ans, parce que seul cet effort permettra de redonner des marges de manœuvre à notre système de protection sociale et de contribuer à diminuer les charges pesant sur les entreprises et les salariés. Le dispositif de départ pour carrières longues sera étendu pour permettre aux personnes ayant commencé à travailler jeunes de prendre leur retraite dès 63 ans. L'âge maximal du taux plein sera maintenu à 67 ans. Je poursuivrai l'harmonisation des règles entre les régimes publics et privés. S'agissant des régimes spéciaux d'entreprises, les nouveaux entrants seront affiliés au régime général.. Je veux ensuite, avec l'ensemble des forces politiques, économiques et sociales de notre pays,

engager,ensemble et de manière progressive, une réforme systémique de notre système de retraite, afin de le rendre plus lisible et plus juste.

12. Que comptez-vous faire pour préserver le pouvoir d'achat des retraités et améliorer celui des plus précaires d'entre eux ?

Les réformes engagées ces dernières années ne suffisent pas à assurer l'équilibre de notre système par répartition et l'allongement de l'espérance de vie doit être pris en compte pour en assurer la pérennité et garantir le maintien du pouvoir d'achat des retraites.

C'est à cette condition que je pourrai revaloriser les petites retraites est les petites pensions de réversion. J'augmenterai ainsi les pensions de base de plus de 300€ annuels pour les petites retraites, c'est-à-dire les personnes ayant un montant global de pension de moins de 1000€. Je revaloriserai les petites pensions de réversion de 10% ce qui bénéficiera à plus de 300 000 veuves et veufs.

Le diagnostic de la CFTC: pour que le monde du travail devienne inclusif et que les personnes en situation de handicap puissent accéder à l'emploi au même titre que les autres, il faut avant tout modifier la perception du handicap. Or, plus d'1 salarié sur 2 ne se sent pas préparé pour travailler auprès de collaborateurs handicapés. Pour une majorité de salariés, les actions de communication interne et de sensibilisation ne sont pas suffisantes, pas plus que la communication externe.

13. Quelles sont vos propositions pour rendre le monde du travail plus inclusif ? Etesvous favorable à des lois plus sévères ou du moins à obliger les entreprises et les acteurs publics à un respect strict et effectif de la loi du 11 février 2005 ?

L'effort productif que je demande à la nation doit permettre de répondre aux causes les plus humaines, les plus justes, comme celle du handicap. 10 millions de Français sont frappés par le handicap. C'est donc un enjeu de société vis-à-vis duquel j'ai toujours eu la plus grande attention dans mes différentes fonctions.

Le regard de la société en général, et en entreprise en particulier, ne changera effectivement pas totalement par de grandes campagnes de communication. La société inclusive, elle se joue en fait dès l'école, en favorisant la mixité des enfants valides et en situation de handicap qui seront, plusieurs années plus tard, des collaborateurs en entreprise sans appréhension mutuelle. C'est ce que je propose dans mon projet pour la France. Je veux assurer à tous les élèves en situation de handicap les conditions de travail et d'apprentissage adaptées dans le premier degré, puis tout au long de leur scolarité.

Pour permettre aux entreprises d'embaucher des collaborateurs handicapés il faut lever les freins à l'employabilité des personnes handicapées dont le principal est le manque de formation et de qualification. C'est pourquoi je veux permettre à tous les demandeurs d'emplois handicapés d'accéder à une formation adaptée et en adéquation avec les besoins des territoires. J'encouragerai les jeunes en situation de handicap à poursuivre des études supérieures en développant les conventions multipartites sous l'égide de l'Etat et je développerai la formation en alternance des personnes en situation de handicap. J'encouragerai également le développement des entreprises adaptées et simplifierai les démarches d'embauche tout en accroissant le nombre de postes. Je veux également inciter les entreprises adaptées à devenir de véritables tremplins pour les jeunes en situation de handicap vers l'emploi adapté ou non.

Avec les lois de 1987 et 2005, nous avons les textes nécessaires. Appliquons-les et levons les freins à l'employabilité des personnes en situation de handicap.

Le diagnostic de la CFTC: pour la CFTC, la famille est le lieu privilégié de l'éducation des enfants, de l'apprentissage de la vie en société et de l'exercice des solidarités intergénérationnelles. Elle constitue donc une valeur fondatrice à laquelle les Français sont très attachés comme en témoignent divers sondages récents. La spécificité de notre politique familiale a permis à la France de disposer du taux de natalité le plus élevé d'Europe conjugué à un taux d'emploi féminin particulièrement important. Source de croissance, porteuse de projet et d'avenir pour la société, la CFTC a toujours défendu cette spécificité. Elle est également attachée au libre choix que procure encore insuffisamment, selon elle, la politique familiale française.

14.Si vous partagez cette approche que comptez-vous faire pour valoriser le temps consacré à leur famille (enfants et ascendants) de ceux qui font ce choix, à un ou plusieurs moments de leur vie? Seriez-vous prêt à reconnaître ce temps comme une activité à part entière? Pour ceux souhaitant concilier vie professionnelle et vie familiale, quelles améliorations entendez-vous apporter aux dispositifs existants mais insuffisants (accueil de la petite enfance et des ascendants)?

Je veux donner plus de liberté aux familles pour faciliter la conciliation vie familiale et vie professionnelle. Je garantirai la liberté des familles dans le choix des modes d'accueil de la petite enfance. Ceci passe par le développement de l'ensemble des modes de garde : crèches publiques et privées, micro-crèches, assistantes maternelles, possibilités de garde à domicile. Les formules de garde souples seront privilégiées et les maisons d'assistantes maternelles seront développées.

La réglementation relative aux crèches et aux haltes garderies sera simplifiée car elle complique aujourd'hui la création de places et en augmente le coût. Je veux inciter à la flexibilisation des horaires des structures de garde.

Je maintiendrai l'enveloppe des aides fiscales et sociales destinées aux particuliersemployeurs pour les emplois familiaux.

Dans le cadre des négociations sur le temps de travail au sein des entreprises je souhaite que soient favorisées les possibilités de flexibilité du temps de travail pour répondre au besoin des salariés de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle. Cette pratique, que plusieurs grands pays de l'OCDE ont développée favorise à la fois une meilleure inclusion des femmes dans les entreprises mais aussi une plus grande souplesse pour les salariés hommes et femmes qui ont charge de famille, que ce soit des enfants ou des ascendants dépendants.

Le diagnostic de la CFTC : le logement constitue un aspect essentiel des conditions de vie des familles. L'accès au logement et l'adéquation entre celui-ci et les besoins d'une famille sont eux-mêmes très dépendants des conditions d'emploi. Les mobilités professionnelles seront d'autant moins subies qu'elles seront rendues possibles par des conditions de logement facilitant les déplacements géographiques.

15.Dans un contexte de mutation de la famille et du marché du travail comment développer l'offre de logements adaptés à ces nouveaux besoins et ce à un prix abordable ?

Le logement est devenu un motif d'inquiétude pour beaucoup trop de Français et pour les familles en particuliers. Je ne peux pas tolérer que les plus démunis n'accèdent pas au logement, que les classes moyennes ne puissent pas devenir propriétaires. Je ne peux pas tolérer la lourdeur de la fiscalité et qu'autant d'argent public soit déployé de façon aussi inefficace.

Je supprimerai l'encadrement des loyers et créerai un bail homologué qui accordera des avantages fiscaux supplémentaires au propriétaire, proportionnels à la faiblesse des loyers pratiqués.

J'allégerai les contraintes pesant sur l'investissement dans le logement en simplifiant les normes, en raccourcissant les délais de procédure et en encourageant l'innovation.

Je veux aussi généraliser l'« open data » pour garantir aux ménages qui veulent investir une meilleure visibilité sur les prix pratiqués.

Je développerai des logements intermédiaires en zones hypertendues pour les classes moyennes (TVA à taux réduit pour le logement locatif intermédiaire et l'accession sociale).

Enfin, je rendrai l'accès au logement social plus juste. Je permettrai à ceux qui en ont véritablement besoin d'accéder plus facilement au logement social, en baissant le plafond de ressources et en couplant cette baisse avec une politique active de développement de logements intermédiaires et rendre obligatoire le supplément de loyer de solidarité (le « surloyer ») pour ceux qui bénéficient d'un logement social malgré un revenu plus élevé. Enfin, je veux rendre plus transparente, tout en la décentralisant, l'attribution des logements sociaux, en permettant aux maires de mieux la maîtriser.

Le diagnostic de la CFTC : pour que la France puisse respecter l'Accord de Paris sur le climat dont elle est signataire, une politique environnementale – qui intègre à la fois le court, le moyen et le long terme, mais aussi l'écologie, l'économie et le social – doit être mise en place. Tous les secteurs de l'économie sont concernés (l'énergie, l'habitat, le transport, l'agro-alimentaire, l'industrie, les services...), avec des impacts sociaux conséquents au niveau de l'emploi (des emplois disparaîtront, d'autres s'hybrideront, d'autres seront créés). Une fiscalité écologique s'avère nécessaire qui soit réellement au service de la transition écologique et énergétique : le coût économique et social de l'inaction pouvant être supérieur au coût de l'action. Des instances de gouvernance ont été mises en place par le Grenelle de l'Environnement dont les syndicats sont partie prenante.

16. Qu'elles sont selon vous les grands contours de cette politique environnementale?

Surconsommation énergétique, dérèglement climatique, appauvrissement de la biodiversité et cette inquiétude générale quant aux menaces sur la planète toute entière sur fond de pression démographique comme jamais dans l'histoire de l'humanité, voilà ce que je constate aujourd'hui.

Avec la baisse des coûts de production des énergies renouvelables, du stockage de l'électricité et avec la digitalisation du secteur, une révolution énergétique renouvelable, du stockage de l'électricité et avec la digitalisation du secteur, une révolution énergétique mondiale est à l'œuvre. C'est une opportunité pour la France, qui peut et doit devenir un pôle mondial d'influence diplomatique, scientifique et industrielle dans ce domaine. Je crois possible de concilier croissance économique et préservation de l'environnement. Je veux préparer l'après pétrole en nous engageant vers l'économie décarbonnée: nous devons concentrer nos efforts de réduction sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre et les plus polluants. Je propose d'éliminer les énergies fossiles de la production d'électricité en instaurant un prix plancher de la tonne de carbone de 30 euros. Je finaliserai la

restructuration de la filière industrielle nucléaire en modernisant le parc nucléaire pour en prolonger la durée d'exploitation en veillant à une sécurité et une sûreté maximales de nos installations sous le contrôle de l'ASN. Une nouvelle loi de transition énergétique sera adoptée avec de nouveaux objectifs pour notre mix énergétique. J'augmenterai la part électrique dans les transports et réduirai ainsi celle du pétrole, notamment par le développement du véhicule électrique. Enfin, je ferai en sorte que les ressources naturelles renouvelables présentes sur notre territoire soient mieux utilisées.

Je veux promouvoir une mobilité durable. Je donnerai la priorité à la remise à niveau et à la modernisation du réseau ferroviaire très dégradé et je poursuivrai l'équipement des villes en transports urbains en préservant pour cela le versement transport. Je développerai les véhicules électriques et autonomes du futur. Je privilégierai le fret massifié pour le transport de marchandises et je compte revoir les priorités sur les grands projets d'infrastructures en fonction des capacités de financement.

Je ferai de la préservation de notre biodiversité une priorité absolue. Je ferai évoluer notre conception de la biodiversité ajoutant à la protection de ce que l'on peut appeler la biodiversité extraordinaire (sites exceptionnels et espèces menacées), la préservation de la biodiversité ordinaire, celle que l'on détruit sans y prendre garde. J'intégrerai un volet de protection des océans face à la pêche intensive notamment dans notre domaine maritime qui est avec 11 millions de km2 le second au monde. Je veux protéger les zones humides et les paysages et lutter contre le mitage de nos campagnes tout en préservant les espaces naturels, essentiels à la vie sauvage. Je ferai de la protection animale une cause nationale et améliorerai le bien-être des animaux d'élevage en renforçant le contrôle des abattoirs.

Je ferai du développement durable une source de développement économique, de lien social et de création d'emplois. J'accélèrerai le développement des circuits-courts afin de réduire l'empreinte carbone des produits consommés tout en permettant aux petits producteurs locaux d'atteindre un niveau de revenus décent. Je veux déployer l'Economie Sociale et Solidaire et exploiter ainsi ce gisement d'emplois en lien avec la préservation de notre environnement et de notre qualité de vie.

Je veux verdir notre fiscalité sans l'alourdir. Je compenserai la montée en puissance de la taxation du carbone dans le cadre européen par des baisses des impôts et des charges pesant sur les ménages et sur les entreprises. Je veux également réécrire le principe de précaution pour favoriser l'innovation responsable et je supprimerai les mesures fiscales les plus défavorables à l'environnement. Le verdissement de la fiscalité est un sujet essentiel et devra être intégré à une réforme plus large de la fiscalité avec l'objectif de baisse des charges pour les Français dès lors que les comptes publics seront restaurés.

J'agirai pour la santé et pour l'environnement en développant les transports urbains et le véhicule électrique en renforçant le processus progressif de diminution de la part du diesel, le contrôle technique des véhicules les plus polluants et les solutions alternatives au diesel pour les poids lourds. Je consoliderai notre agriculture et ses productions de grande qualité en développant la politique des labels et en instaurant une vraie transparence et une vraie traçabilité en matière d'étiquetage. Je lutterai contre la pollution liée aux perturbateurs endocriniens qui affectent particulièrement les publics fragiles. Enfin, je compte faire de la qualité de l'air une priorité nationale.

Le diagnostic de la CFTC : Pour garantir une consommation responsable et éviter de nouvelles catastrophes telles que le Rana Plaza et l'Erika une loi sur le devoir de vigilance des entreprises a été votée par le Parlement.

17. Quelles garanties pouvez-vous nous apporter sur l'application de cette loi et sur la transparence des pratiques? Défendrez-vous l'idée que les salariés et leurs

représentants doivent être informés et consultés quant aux risques existants et quant aux mesures de vigilance prises pour les réduire ?

La protection des travailleurs est évidemment une priorité. Après les catastrophes telles que le Rana Plaza et l'Erika, il était nécessaire de faire contribuer les grandes entreprises à une meilleure protection des droits de l'homme et des normes sociales environnementales à l'étranger. C'est ce qui a été fait depuis une quinzaine d'années avec la loi de 2001 relative aux nouvelles régulations économiques, puis la loi dite « Grenelle II » de 2010. Et au niveau européen, la récente directive 2014/95/UE du 22 octobre 2014 concernant la publication d'informations non financières fixe pour la première fois un cadre de transparence RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) à l'échelon européen. Mais malheureusement la loi sur « le devoir de vigilance » des multinationales agit très négativement en défaveur de la compétitivité des entreprises françaises et à l'attractivité du territoire français. Ce texte dénature l'idée d'engagement volontaire de la RSE et va bureaucratiser la démarche en faisant planer l'ombre de la sanction chaque fois qu'une entreprise va externaliser sa production dans un pays émergent. Nous ne pouvons pas accepter de pénaliser encore plus nos entreprises. Le niveau le plus pertinent pour traiter des préoccupations qui ont conduit à l'élaboration de ce texte serait de le faire au niveau européen.

<u>Le diagnostic de la CFTC</u>: La CFTC estime que notre pays a besoin d'un Etat régulateur et protecteur, garant de la cohésion sociale et acteur du développement économique. C'est pourquoi elle reste attachée à l'existence de services publics de qualité, disposant des moyens humains et matériels pour remplir leurs missions au service de la population sur tout le territoire national. Elle admet cependant que ces missions ont vocation à s'adapter pour répondre, au mieux, à des besoins par nature évolutifs.

18.Au regard de l'évolution des besoins et des mutations de la société, quelle conception avez-vous des services publics de demain? Quelles répercutions sur l'organisation de la fonction publique et sur ses effectifs?

Les agents publics ne réclament légitimement qu'une chose : un projet réaliste et ambitieux pour les services publics et pour eux-mêmes, eux qui servent si souvent la collectivité avec professionnalisme, courage et abnégation. Depuis de nombreuses années, leurs conditions de travail se dégradent et leurs missions évoluent sans que des organisations ne soient adaptées pour dégager les moyens nécessaires afin d'améliorer l'efficacité du travail et la qualité du service rendu. Il est temps de conduire une réflexion profonde sur les missions des fonctionnaires, leurs moyens et leurs carrières, afin qu'ils gardent leur attachement à leur mission tout en la remplissant de façon plus efficace. C'est pourquoi je propose un pacte de progrès pour la fonction publique. Je veux nouer ce pacte avec l'ensemble des agents publics en conduisant une politique de modernisation de la fonction publique en pleine adéquation avec ces exigences. Ce pacte de progrès permettra de rétablir l'autorité publique et de rendre ainsi aux fonctionnaires la fierté qu'ils ont perdue.

Pour cela je conduirai rapidement une négociation associant tous les syndicats et portant sur la progression de carrière, la modernisation de la gestion des ressources humaines et la qualité de vie au travail au sein des différentes administrations. Une partie des économies réalisées sera réaffectée à l'amélioration des rémunérations. J'augmenterai progressivement le temps de travail dans la fonction publique à 39 heures hebdomadaires, sur une base annualisée permettant aux administrations d'organiser les cycles de travail les plus adaptés à leurs missions et métiers. Un départ d'agents publics sur deux sera remplacé en moyenne à l'échelle des fonctions publiques, ce qui permettra de réduire de 500 000 le nombre d'emplois

publics en 5 ans tout en maintenant un niveau de recrutement significatif sur la période. Je veux également simplifier et élargir pour les administrations le recrutement des contractuels de droit public, afin d'en faire un outil complémentaire au statut. J'organiserai mieux la mobilité au sein et entre les fonctions publiques, en accélérant en particuliers le travail de simplification statutaire, ainsi qu'entre public et privé. J'instituerai 2 jours de carence dans la fonction publique. Je veux récompenser le mérite et valoriser les compétences plus que l'ancienneté, que ce soit en termes de salaire, d'avancement, de promotion ou de changement d'affectation des agents publics. Je mettrai en œuvre à compter de 2018 un grand plan de modernisation de la gestion des ressources humaines au sein des administrations, dans tous les domaines clés (recrutement, évaluation, formation, accompagnement des carrières, dialogue social). Les agents publics seront directement associés à la réflexion sur l'administration de demain et la modernisation au plus près des services, en s'appuyant sur la révolution numérique.

Pour la fonction publique territoriale, tout en respectant le principe de libre administration des collectivités, les transferts financiers de l'Etat tiendront compte des efforts de gestion et de l'évolution des effectifs, collectivité par collectivité. Quand à la fonction publique hospitalière, il s'agira de lui redonner une perspective qui fait cruellement défaut ces dernières années.

Le diagnostic de la CFTC: les Etats membres de l'Union européenne ont des normes sociales, environnementales et des niveaux de fiscalité très différents. Il en résulte de forts déséquilibres et une concurrence déloyale de la part de certains Etats. Pleinement consciente de ces divergences, la Commission européenne tente de favoriser une convergence sociale entre les Etats, en proposant un socle commun de droits sociaux et une révision de la directive sur le détachement des travailleurs. Une majorité d'Etats membres, y compris de la Zone Euro, se sont montrés réservés, voire totalement opposés à ces propositions. L'Europe est actuellement dans une impasse sur ces sujets.

19.Etes-vous favorable à une harmonisation de la législation sociale, environnementale et fiscale européenne. Si oui, quelles sont les voies pour y parvenir?

Aujourd'hui, le projet européen est à l'arrêt. A force de tergiversations, de lenteurs, de complexités, mais aussi à force d'avoir voulu s'étendre sans cesse, l'ambition européenne ne répond plus aux attentes des Européens qui s'en éloignent. Je souhaite construire une Europe nouvelle avec notre partenaire allemand et tous ceux qui croient encore dans le destin de notre continent. Je veux une Europe indépendante et puissante capable de défendre nos intérêts et nos spécificités, une Europe qui innove.

Je souhaite que la France se fixe des priorités claires, simples et ambitieuses pour son action européenne, notamment en protégeant nos intérêts économiques et commerciaux dans la compétition internationale. Je veux mettre fin à l'inflation normative européenne en concentrant l'exercice des compétences européennes sur quelques domaines fondamentaux. Dans ces domaines, je ne m'interdirai pas de rechercher à harmoniser les législations au niveau européen.

Sur la question migratoire, je souhaite ainsi harmoniser nos règles d'accueil avec notamment la création d'un droit d'asile européen. Sur le plan fiscal, je veux réaliser une véritable convergence fiscale, qui impliquera que la France fasse un mouvement pour rejoindre des taux plus modérés en commençant par une initiative franco-allemande sur la fiscalité des entreprises. Je veux également négocier un agenda européen de l'harmonisation fiscale pour limiter les effets de l'optimisation fiscale des géants du numérique. Je

renégocierai de fond en comble la directive sur les travailleurs détachés et j'en suspendrai l'application en France si la négociation n'a pas abouti avant la fin de 2017.

Le diagnostic de la CFTC: la démocratie sociale est plus que jamais d'actualité en ces temps où le monde du travail connaît de profondes mutations. Pour tirer pleinement profit des transitions numériques ou énergétiques en cours, la consolidation et pérennisation d'un climat de confiance s'impose. Pour ce faire, il est nécessaire de poursuivre les réformes visant un dialogue social performant que ce soit au niveau national, au niveau des branches ou encore de l'entreprise. Un dialogue social qui reconnaisse et respecte le rôle des corps intermédiaires, qui assure la pleine et loyale participation de tous les acteurs concernés et garantisse le contenu des accords conclus entre partenaires sociaux.

20. Quelles seront vos mesures pour la formalisation d'un dialogue social efficient en matière économique et sociale qui puisse permettre à chaque voix du syndicalisme de s'exprimer?

Je veux redonner la priorité au dialogue social et étendre la place accordée à la négociation collective, et particulièrement au niveau de l'entreprise. Je rendrai possible le recours au référendum d'entreprise à l'initiative du chef d'entreprise. Dans les entreprises, il y aura une instance unique pour la représentation du personnel. Cette instance regroupera les actuels Délégués du Personnel, Comité d'Entreprise et Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT). Ses prérogatives et ses moyens seront croissants en fonction de l'effectif de l'entreprise. Par accord collectif, les entreprises qui le souhaitent pourront conserver des instances distinctes.

La rénovation du dialogue social et des règles de la négociation collective sera une priorité. Elle se fera dans la concertation, avec l'ensemble des partenaires sociaux.. Le sujet de la liberté de candidature au premier tour des élections professionnelles sera abordé dans le cadre de cette concertation. Il s'agit de renforcer la place du dialogue social ainsi que la légitimité et la représentativité des acteurs sociaux..